

UN ENJEU DE SOCIÉTÉ, UN AXE FONDAMENTAL DE LA POLITIQUE DE CNR

Le maintien de la biodiversité est aujourd'hui un enjeu planétaire que la société doit impérativement prendre en compte.

La crise sanitaire actuelle démontre en effet l'urgence de (re)mettre la biodiversité au centre des préoccupations économiques, politiques et culturelles. Les politiques de relance doivent rapprocher climat, biodiversité et santé pour des socio-écosystèmes résilients.

DONNÉES MONDIALES



BIODIVERSITÉ

500 000
espèces terrestres

(sur 5,9 millions) n'ont plus d'habitat naturel permettant leur survie à long terme

60 %
des populations de
vertébrés ont disparu
depuis quarante ans

Poissons, mammifères, reptiles, amphibiens n'ont jamais décliné à un rythme aussi rapide

1 million
d'espèces animales et
végétales sont menacées
d'extinction

(soit 1/8e du nombre total estimé) dans les décennies à venir



ENVIRONNEMENT

Les 3/4
de l'environnement
terrestre et environ

66 %
du milieu marin

ont été significativement modifiés par l'action humaine



DÉFORESTATION

361 millions d'hectares

de forêts ont été détruits entre 2001 et 2018, soit 5 fois et demi la superficie de la France



MALADIES

60 %
des maladies infectieuses

humaines et au moins 75 % des maladies émergentes sont zoonotiques (c'est-à-dire transmissibles de l'animal à l'homme et inversement)

CNR, ENGAGÉE PAR NATURE

1^{er} producteur d'énergie 100% renouvelable, CNR place depuis toujours la transition énergétique et écologique au cœur de son action d'aménageur des territoires et du fleuve Rhône.

Elle vise l'exemplarité pour que les énergies renouvelables soient durables, avec une prise en compte maximale des enjeux et risques pour la biodiversité.

5 AXES PRIORITAIRES

pour améliorer le fonctionnement des écosystèmes, préserver les espaces naturels encore présents et plus globalement pour la reconquête de la biodiversité

- **Prise en compte** des enjeux de biodiversité dès la phase de conception de ses projets
- **Restauration** de cours d'eau et des zones humides
- **Lutte** contre les Espèces Exotiques Envahissantes
- **Plans d'actions** sur les espèces emblématiques
- **Renforcement** des connaissances environnementales



PLUS DE 80 PARTENAIRES MOBILISÉS AUX CÔTÉS DE CNR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

70 M€
investis
par CNR

en faveur
de la biodiversité sur
les 15 dernières années



92 %
du domaine
concédé à CNR

situé en zone préservée,
representant
25 460 hectares



1 site
industriel labellisé
Liste Verte UICN

à Donzère Mondragon :
la réserve de chasse
et de faune sauvage



+ de 120 km
de cours d'eau

soit près du quart
de la longueur du fleuve,
restaurés à travers
77 îlots depuis 1999



120 000 m²
de roselières
renaturées

au sein des 8 872 hectares
de zones humides



69
ouvrages

de
franchissement
piscicole
sur
le Rhône
et ses
affluents

Passes à poissons,
dispositifs de dévalaison,
rampes à anguilles,
écluses de navigation



+ de 30 ans
de suivis et
de recherches
scientifiques

au service du Rhône grâce
à 2 programmes uniques
en Europe : RhonEco et OSR



+ de 80
espèces animales

Loutre d'Europe, castor,
cisticole des joncs, gomphe
à pattes jaunes, lézard ocellé,
anguille, alose, lamproie...
bénéficiant d'actions de
préservation de leur milieu
et habitat



SOURCES :

https://www.afbiodiversite.fr/sites/default/files/resume-IPBES_fr.pdf
<https://www.globalforestwatch.org/dashboards/global>